

CHSCT du 3 avril 2018

Compte Rendu

Le CHSCT s'est réuni le 3 avril 2018 sous la présidence de M. Michel ROULET, Directeur Départemental des Finances Publiques du Pas-de-Calais. La séance s'est ouverte à 9h30.

1. Approbation des procès-verbaux des 13 juin, 11 juillet, et 26 septembre 2017

En l'absence de remarque, les PV sont approuvés à l'unanimité.



2. Bilan des actions de formation 2017

BILAN DES FORMATIONS FINANCEES PAR LE CHSCT DU PAS-DE-CALAIS EN 2017

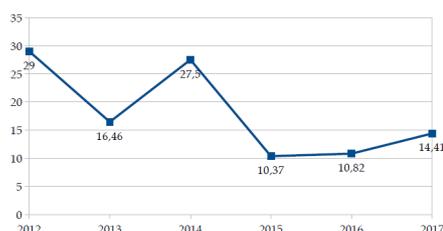
| THEMES | Durée d'une session (en jours) | Nombre de sessions organisées | Coût total (en euros) | Nbre d'agents convoqués | Nbre d'agents présents | Nbre d'agents absents | Taux Absentéisme | Coût du stage | | Coût Absentéisme |
|---|--------------------------------|-------------------------------|-----------------------|-------------------------|------------------------|-----------------------|------------------|--------------------|-----------------|------------------|
| | | | | | | | | par agent convoqué | par agent formé | |
| Sauveteur Secouriste du Travail | 2 | 10 | 9 000,00 | 80 | 71 | 9 | 11,25% | 112,50 | 126,76 | 1 012,50 |
| Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail | 1 | 12 | 4 800,00 | 98 | 81 | 17 | 17,35% | 48,98 | 59,26 | 832,65 |
| Formation à l'utilisation d'un DAE | 1h00 | 5 | 998,76 | 49 | 49 | 0 | 0,00% | 20,38 | 20,38 | 0,00 |
| Equipier incendie | 0,5 | 2 | 1 428,00 | 21 | 15 | 6 | 28,57% | 68,00 | 95,20 | 408,00 |
| Risque routier – Formation à la prévention routière | 0,5 | 2 | 300,00 | 23 | 17 | 6 | 26,09% | 13,04 | 17,65 | 78,26 |
| Risque routier – Formation Olivier | 1 | 1 | 2 238,40 | 8 | 6 | 2 | 25,00% | 279,80 | 373,07 | 559,60 |
| Risque routier – Formation Centaure | 2 | 2 | 7 680,00 | 10 | 10 | 0 | 0,00% | 768,00 | 768,00 | 0,00 |
| Habilitation électrique - Personnel non électricien – Formation initiale et recyclage | 2 | 1 | 1 656,00 | 5 | 4 | 1 | 20,00% | 331,20 | 414,00 | 331,20 |
| Hygiène du dos et ergonomie – Prévention des pathologies mécaniques | 1 | 3 | 2 414,94 | 24 | 18 | 6 | 25,00% | 100,62 | 134,16 | 603,74 |
| Prévention et maîtrise du risque canin | 1 | 1 | 1 344,00 | 9 | 8 | 1 | 11,11% | 149,33 | 168,00 | 149,33 |
| Formation Amiante | 2 | 2 | 1 164,00 | 2 | 2 | 0 | 0,00% | 582,00 | 582,00 | 0,00 |
| Formation « Produits et ambiances dangereuses » | 0,5 | 1 | 708,00 | 4 | 4 | 0 | 0,00% | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL | | 42 | 33 732,10 | 333 | 285 | 48 | 14,41% | 101,30 | 118,36 | 4 862,28 |

La part de budget allouée aux formations organisées par le CHSCT du Pas-de-Calais représente 16,66 % du budget global

Vos représentants **FO-Finances 62** ont remarqué que le taux d'absentéisme a baissé de façon très significative passant de 29 % en 2012 à 14,41 %. Vous constaterez que le coût de cet absentéisme reste élevé à 4862,28 euros. Ces fonds sont malheureusement définitivement perdus, mais conscients que nous n'arriverons jamais au taux zéro, il nous faut collectivement tenter d'amoinrir cette perte.

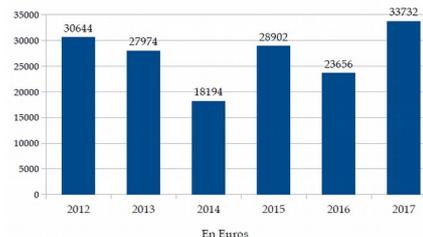
EVOLUTION DU TAUX D'ABSENTEISME

De 2012 à 2017 (en %)



PART DU BUDGET CONSACRE A LA FORMATION

De 2012 à 2017

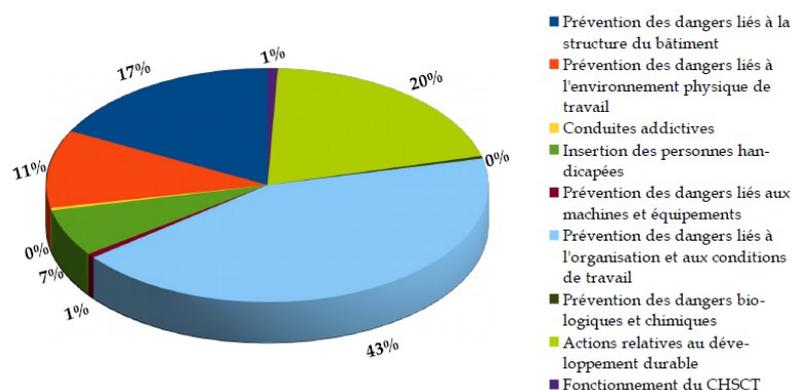


Par ailleurs, le budget consacré à la formation varie en fonction des années passant de 30 644 euros en 2012 à 33 732 en 2017, les variations sont essentiellement causées par le nombre d'inscriptions aux formations, par années.

3. Bilan d'utilisation des crédits 2017

BILAN D'EXECUTION DES CREDITS DU CHSCT DU PAS-DE-CALAIS

Année 2017



| Catégorie | Montant (€) | Pourcentage (%) |
|---|---------------------|-----------------|
| Prévention des dangers liés à la structure du bâtiment | 34 994,88 € | 17,39 % |
| Prévention des dangers liés l'environnement physique de travail | 21 612,29 € | 10,74 % |
| Insertion des personnes handicapées | 13 110,85 € | 6,52 % |
| Prévention des conduites addictives | 724,80 € | 0,36 % |
| Prévention des dangers liés aux machines et équipements | 1 183,20 € | 0,59 % |
| Prévention des dangers liés à l'organisation et aux conditions de travail | 86 664,76 € | 43,07 % |
| Prévention des dangers biologiques et chimiques | 708,00 € | 0,35 % |
| Actions relatives au développement durable | 40 707,86 € | 20,23 % |
| Autres | 0,00 € | 0,00 % |
| Fonctionnement du CHS | 1 525,38 € | 0,76 % |
| TOTAL | 201 232,02 € | 100,00 % |

Remarque de vos représentants **FO-Finances 62** : ce bilan permet de constater que les risques les plus graves sont les mieux couverts par l'action du CHS-CT à l'exception de la prévention des conduites addictives (tabac, alcool).

4. Note d'orientation ministérielle Santé, Sécurité et Conditions de Travail 2018.

Cette note décline annuellement certaines priorités définies dans le plan ministériel santé, sécurité et conditions de travail 2016-2019, elle fixe le cadre opérationnel dans lequel les actions des directions et des CHSCT doivent s'inscrire.

Ainsi, pour 2018, les priorités de l'action des CHSCT doivent être :

- de renforcer la prise en compte de la santé, la sécurité et les conditions de travail dans la conduite de projet.
- d'améliorer le caractère opérationnel des mesures de prévention
- de renforcer les actions de prévention du risque « amiante »

Remarque de vos représentants **FO-Finances 62** : nous avons constaté que la dotation moyenne par agent reste au niveau équivalent de 2017 à 117,50€ (117,38 € pour 2017, 124 € pour 2016).

Par ailleurs, les « rythmes soutenus des réorganisations et des regroupements de services » obligent le Ministère à reconnaître que ces mesures ont un impact sur la santé, la sécurité et les conditions de travail de ses agents ! Depuis le temps que nous le dénonçons, il ne nous est prescrit qu'une pommade au goût amer, histoire de masquer la douleur, plutôt que le traitement de la maladie...



Vos représentants **FO-Finances 62** ont rappelé que sans médecin de prévention l'application de cette note d'orientation ne sera que partiellement réalisable !

5. Point sur la réunion du groupe de travail du 13/02/2018

- **REGISTRES SANTE SECURITE AU TRAVAIL**

Toutes les observations portées sur les registres Santé Sécurité au Travail (dématérialisé et papier) ont été étudiées. Les signalements pour lesquels des solutions ont été apportées ont été archivés.

- **RAPPORTS DE L'INSPECTEUR SANTE SECURITE AU TRAVAIL**

L'ISST s'est rendu dans les locaux des Trésoreries d'Aubigny-en-Artois et Avesnes-le-Comte le 6 septembre 2017. De nombreuses recommandations sont déjà effectuées, d'autres dépendent du propriétaire et celles non réalisées trouveront une solution dans les mois qui viennent.

- **DECLARATIONS D'ACCIDENTS DU TRAVAIL.**

Il a été recensé 12 accidents du travail depuis le dernier groupe de travail : 7 accidents de service et 5 accidents de trajet. 7 accidents ont nécessité un arrêt de travail (dont un arrêt de 58 jours pour contusions, écrasements et lésions).

- **FICHES DE SIGNALEMENT**

On dénombre 18 nouvelles fiches de signalement depuis le dernier groupe de travail (17 DDFIP et 1 DIRCOFI). Parmi les 18 nouveaux signalements :

- 15 font état de propos désobligeants, de comportements agressifs, d'insultes ou de menaces à l'encontre d'agents. Un courrier a été adressée à l'agent et/ou à l'agresseur dans 12 cas. Un rendez-vous a été pris avec le gérant d'une société et le responsable de la BDV dans un cas (suite à un courrier désobligeant).
- 1 fait état d'insultes lors d'opérations de contrôle dans une société. Un courrier de mise en garde a été adressé au gérant de la société.
- 1 accusation de vol d'espèce. Sans suite, le contribuable s'est excusé quand il s'est aperçu qu'il avait réglé par chèque.
- 1 accusation de racisme. Sans suite. Le dossier a été vu par le chef des RH.

- **BILAN DES EXERCICES D'EVACUATION INCENDIE**

18 exercices d'évacuation ont été réalisés au cours de l'année 2017 sur 14 sites. Les sites de Béthune, Boulogne, Bruay et Longuenesse ont réalisé deux exercices au cours de l'année.

4 nouveaux exercices ont été réalisés depuis le dernier groupe de travail (Béthune, Boulogne, Bruay et Longuenesse).

Les incidents ou dysfonctionnements suivants ont été signalés :

- Béthune : test concluant quant à l'utilisation du fauteuil roulant à des fins d'évacuation d'un collègue.
- Boulogne : RAS.
- Bruay : le panneau précisant le lieu de rassemblement n'est toujours pas installé. Les plans d'évacuation ne sont pas à jour.
- Longuenesse : difficultés à connaître préalablement le nombre de personnes présentes dans le bâtiment. Évacuation du public par la sortie avant et non sur la zone de rassemblement. Absence de fermeture de la porte d'accès au public. Un brassard serre-file manquant. Des actions de sensibilisation des acteurs concernés seront menées afin de remédier aux dysfonctionnements constatés.



6. Propositions d'utilisation des crédits 2018

À titre d'exemple, ces différentes dépenses font l'objet d'une budgétisation comme suit :

- Formation pour des risques liés à l'activité physique : 2 800€
- Achat sèches mains pour 7 930€
- Peinture d'un bureau et du coin repas de Boulogne Municipale : 500€
- Achat de poubelles Arras Diderot : 1 600€
- Formation risques routiers : 9 400€
- Enlèvement des haies et installation d'un grillage au CDFP de Lens : 8 286€
- Protection incendie : 8 100€
- Travaux d'éclairage sur Berck, Boulogne, Calais, Liévin, Marquion et Marquise pour 16 000€
- Changement du bâti du sas d'entrée de Vitry : 3 440€
- Divers achats liés aux équipements de travail : 6 240€
- Risques psychosociaux : 5 500€



- Formations SST, Recyclage SST, défibrillateur, risques canins et armoires à pharmacie : 20 279€
- Aménagement de postes (y compris handicapé) 13 994€
- Fonctionnement du CHS-CT : 3 000€
- Achat de petit matériel et outillage pour l'équipe logistique : 10 000€
- Autre projets à finaliser (car-ports, range vélos ...) 5 300€

Vos représentants **FO-Finances 62** : ont voté POUR cette première répartition.

7. Enquête « conditions de vie au travail des agents techniques »

Le Président a souligné que le questionnaire, suivi du rapport, étaient de qualité « remarquable ».

Ce point fera l'objet d'une communication plus complète après 1 dernier GT sur ce thème.

8. Travaux immobiliers en cours et à venir

➤ **Projet d'installation de la trésorerie d'Arras CH au CDFiP d'Arras Diderot**

Actuellement :

La trésorerie est installée dans des locaux vétustes et mal entretenus. Lors d'une dernière visite de l'ISST, il avait été évoqué des problèmes de téléphonie (non résolus), de câblage au sol (régulé par la pose de goulottes) ou d'étanchéité des fenêtres (8 ouvrants ont été changés).



La trésorerie est installée avenue Winston Churchill dans un immeuble locatif appartenant au CH d'Arras. Le loyer annuel est de 38 000 €. Le bâtiment est considéré comme vétuste (indicateur PIE mauvais) et présence d'amiante dans les isolations. Les problèmes téléphoniques sont récurrents (ligne du poste passant par le standard de l'hôpital).

Installation actuelle :

Surface Utile Nette: 180 m² : ratio SUN / agents : 11,25

Postes de travail implantés : 21

Archives : 28m²

Coin repas « aveugle » : 5 m²

Installation au CDFiP de Diderot :

La configuration des locaux destinés à l'installation de la trésorerie C.H est donc de :

3 bureaux individuels (1 chef de poste + 2 adjoints) ;

1 plateau de 4 marguerites de 4 pour les 13 agents ;

1 poste DDR3 ;

soit 17 postes de travail.

Surface Utile Nette : 221 m² soit SUN / agents : 13,81 m²

Le ratio de la Surface Utile Nette / agent de cet espace passe de 11,25 à 13,81 m² / poste de travail.

Le stockage des dossiers et des archives est à préparer en liaison avec le SIP et la trésorerie Amendes pour les locaux déjà affectés à cet usage au rez-de-chaussée pour ces deux services (3 locaux pour une surface globale de 248 m²) et les disponibilités au R-1.

La caisse sera tenue par la trésorerie « amendes » déjà présente sur le site. Les horaires de travail ne sont pas modifiés.

Pilotée par la Division Budget Immobilier Logistique, l'installation est prévue durant la période septembre / octobre 2018.



Vos représentants FO-Finances 62 en CHSCT :

Titulaires : Laurence DIDAUX & Jacques REGNIER